VILLE DE GOSIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 2 FEVRIER 2021

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Mardi Deux du mois de Février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos à la Mairie, dans la salle des délibérations, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS: M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – MM. Jules FRAIR – Emmery BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mmes Sylvia HENRY – Mévice VÉRITÉ – M. Stéphane URIE – Mmes Rebecca BELLEVAL – Mégane BOURGUIGNON – M. Lucas ALBERI – Mme Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mmes Maguy BORDELAIS – Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS: MM. Louis ANDRE (excusé; pouvoir donné à Emmery BEAUPERTHUY) – Teddy BARBIN (excusé; pouvoir donné à M. Stéphane URIE) – Mmes Marguerite MURAT – Elodie CLARAC (s'est déplacé momentanément) – Marie-Renée ADÉLAÏDE (excusée; pouvoir donné à Guy BACLET) – MM. Marcellin ZAMI (excusé; pouvoir donné à Liliane MONTOUT) – Josy LAQUITAINE – Mme Sandra MOLIA (excusée; pouvoir donné à Cédric CORNET) – MM. Jimmy DAMO (excusé) – Sébastien THOMAS (excusé; pouvoir donné à Nanouchka LOUIS) – Mme Nina PAULON (excusée; pouvoir donné à Cédric CORNET) – M. David LUTIN (excusé; pouvoir donné à Guy BACLET) – Mme Nadia CELINI – M. Patrice PIERRE-JUSTIN.

Madame Mévice VERITE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

ACCORD-CADRE POUR LE
RENFORCEMENT DES ÉQUIPES
POUR LES OPÉRATIONS
D'ENTRETIEN DANS LES ÉCOLES
ET DE SERVICE POUR LES
RESTAURANTS SCOLAIRES

CM-2021-1S-DAJ-04

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet d'accord-cadre pour le renforcement des équipes pour les opérations d'entretien dans les écoles et de service pour les restaurants scolaires ;

Considérant que cette consultation a pour objectif d'assurer les missions de nettoyage des écoles et de service dans les restaurants scolaires ;

Considérant qu'il convient de lancer une procédure d'appel d'offres sous forme d'accord-cadre à bons de commande en application de l'article R.2123-1 du code de la commande publique ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- Article 1 : De lancer une procédure d'accord-cadre à bons de commande pour le renforcement des équipes pour les opérations d'entretien dans les écoles et de service pour les restaurants scolaires, comme suit :
 - Montant prévisionnel annuel : 250 000,00 €
 - durée du marché : 1 an renouvelable une fois de façon express, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder vingt-quatre (24) mois ;
 - Lot n° 1 : Renforcement des équipes pour les opérations d'entretien des locaux des écoles
 - Lot n°2 : Renforcement des équipes pour les opérations de service dans les restaurants scolaires de la Ville.

Article 2 : D'autoriser le maire à signer le marché à intervenir.

Article 3 : D'imputer le montant de la dépense au budget de la commune.

Article 4 : Le maire et la trésorière de Sainte-Anne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la délibération.

Le Maire

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

le

0 4 FEV. 2021 Et publication ou notification

0 4 FEV. 2021

Fait et délibéré à Gosier, le 2 février 2021

Pour extrait certifié conforme

- Cédric CORNET -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Accord-cadre pour le renforcement des équipes pour les opérations d'entretien dans les écoles et de service pour les restaurants scolaires

Date de transmission de l'acte :

04/02/2021

Date de réception de l'accusé de

04/02/2021

réception :

Numéro de l'acte :

CM20211SDAJ04 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20210202-CM20211SDAJ04-DE

Date de décision :

02/02/2021

Acte transmis par :

Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.4. Accords-cadres